

ARRÊTÉ ACCORDANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE		REFERENCE DOSSIER :
Déposée le 28/10/2019	Affichage date de récépissé : 28/10/2019	PC 031 289 19 P0005
Par : Demeurant à:	Monsieur Stéphane SOLSONA 8 Cami Del Coustou - 09600 TABRE	Surface de plancher du projet : 49 m²
Pour :	RENOVATION ET EXTENSION MAISON EXISTANTE	
Sur un terrain sis :	625 ROUTE DES BARRAQUETTES 31580 LECUSSAN Cadastré(s): AB 372, AB 371, AB 370, AB 369	

Le Maire de Lécussan,

Vu la demande de Permis de Construire susvisée,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les dispositions des articles R 563-1 et suivants du code de l'environnement relatifs à la prévention du risque sismique, qui classe la commune en zone de sismicité de classe 3 correspondant à un aléa modéré,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13/11/2018 portant approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de mouvement différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lécussan approuvé par Délibération du Conseil Municipal le 26 novembre 2009, dont la dernière modification a été approuvée par Délibération du Conseil Municipal I du 29 juillet 2014,

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.